

Un ethnologue enquête au Mandarom

Maurice Duval, Nicolas Boilloux

Citer ce document / Cite this document :

Duval Maurice, Boilloux Nicolas. Un ethnologue enquête au Mandarom. In: Autres Temps. Cahiers d'éthique sociale et politique. N°73, 2002. pp. 81-92;

doi : <https://doi.org/10.3406/chris.2002.2357>

https://www.persee.fr/doc/chris_0753-2776_2002_num_73_1_2357

Fichier pdf généré le 26/03/2019

Un ethnologue enquête au Mandarom

Maurice Duval *
interrogé par Nicolas Boilloux

Nicolas Boilloux : *Maurice Duval, vous venez d'achever une recherche de quelques quatre années sur le Mandarom, à Castellane dans les Hautes-Alpes. Pourquoi vous être intéressé au Mandarom ? Est-ce l'objet médiatique qui a attisé votre curiosité ?*

Maurice Duval : Ce n'était pas du tout l'objet médiatique qui pouvait m'intéresser. Au contraire, les ethnologues fuient plutôt ce qui est médiatisé. En fait, j'arrivais à la fin d'une recherche sur le huis clos des marins à bord de la marine de commerce. Je croyais qu'il y aurait une continuité entre ce huis clos et le groupe du Mandarom. D'autre part, je ne connaissais pas grand-chose à ce domaine des sectes, mais un collègue m'a encouragé à m'y intéresser. Après avoir dit non, puis hésité, j'ai finalement entrepris les démarches pour faire cette recherche.

N. B. : *Est-ce un travail dans lequel on s'engage facilement ? Il se dit beaucoup de choses sur le Mandarom, présenté comme une secte plus ou moins dangereuse, on y reviendra au cours de cet entretien. Et donc dans quelle intention y alliez-vous ? Étiez-vous chargé de préjugés ?*

M. D. : J'avais des *a priori* négatifs. Je ne lisais pas beaucoup sur ces groupes et j'étais imprégné comme tout le monde de l'idéologie générale qui dit que ce sont des groupes dangereux. Alors, j'y suis allé pour voir, pour me faire une opinion. Je me disais aussi qu'il y aurait peut-être même un acte militant à accomplir si j'y voyais des choses condamnables. Et j'étais même prêt à remettre ma mission d'ethnologue en cause s'il l'avait fallu.

Mais petit à petit, je me suis défait de ces *a priori* parce qu'on ne peut pas faire une recherche si on ne s'en débarrasse pas, qu'ils soient favorables ou défavorables. Cela a été un gros travail, très long, lent et

* Maurice Duval, maître de conférences au département d'ethnologie de l'université Paul Valéry de Montpellier, vient de publier *Un ethnologue au Mandarom. Enquête à l'intérieur d'une « secte »*, PUF, 2002.

Nicolas Boilloux, aumônier universitaire protestant, dirige le Centre 665 à Montpellier.

difficile, me disant que ce que je sais est peut-être vrai mais peut-être totalement faux aussi. C'est ce qu'il faut se dire avant toute recherche, sinon ce n'est pas la peine de l'engager. Puis, quand j'ai commencé à penser que j'étais vierge de toute connaissance réelle sur le groupe, ou presque, j'ai commencé à travailler.

N. B. : *Comment faut-il désigner le Mandarom ? En langage d'ethnologue, vous parlez de « groupe ». Mais ce groupe constitue-t-il une « église », une « communauté » ?*

M. D. : Je crois que c'est d'abord une nouvelle religion, même ultra-minoritaire et marginale. Il y a là un ensemble de rites, de prières, un ensemble de croyances, un clergé, une hiérarchie, des fidèles, un monastère. Pour moi, c'est réellement un nouveau mouvement religieux.

N. B. : *Est-ce un groupe religieux qui se laisse approcher facilement ? Où avez-vous eu des difficultés – et de quel ordre – pour entrer au Mandarom, rencontrer les membres, dans ou hors du monastère de Castellane ?*

M. D. : J'ai eu beaucoup de mal. J'ai d'abord mis un an à négocier avec la hiérarchie pour obtenir l'autorisation de faire ce travail. Et quand j'ai eu l'autorisation, j'ai cru que je n'arriverais à rien : il y avait deux moines avec moi, un qui répondait à mes questions et un qui notait les questions et les réponses ! Et je ne pouvais pas circuler. Puis, finalement, avec le temps, j'ai réussi à les convaincre que je n'étais ni un journaliste, ni un policier, ni quelqu'un de malveillant mais quelqu'un qui cherche tout simplement la vérité de ce qu'ils sont.

N. B. : *Leur attitude était une attitude de crainte, de fermeture, d'exclusion, d'auto-exclusion ?*

M. D. : D'une façon générale, ils étaient assez fermés, ils ne souhaitaient pas que je fasse ce travail. Mais quelques personnes y étaient favorables et il y a donc eu des conflits au sein de la direction collégiale. Cela n'a pas été facile et jusqu'à la fin certaines personnes sont restées très réservées, voire réticentes à mon égard.

N. B. : *On dit » beaucoup de choses, du Mandarom comme d'autres groupes d'ailleurs. On parle de « pratiques particulières » en matière sexuelle, de drogue, d'argent, de manipulation mentale. Autant de termes qu'il faudrait manier avec précautions mais qui caractérisent les sectes. A contrario, on ne parle pas ou très peu de ce que le Mandarom développe, c'est-à-dire une certaine spiritualité. Ou si on en parle, c'est en*

Un ethnologue enquête au Mandarom

marge d'un événement comme la destruction récente de la statue du Gourou, Gilbert Bourdin. Entre ce qu'on dit et ce qu'on ne dit pas, qu'est-ce qui vous paraît prédominer dans la vie du Mandarom ? Avez-vous effectivement constaté certains faits répréhensibles ?

M. D. : Avant de répondre sur ce point précis, je veux dire que je suis hostile à la terminologie de « secte ». D'abord parce qu'elle ne veut rien dire aujourd'hui ; d'autre part parce qu'on l'utilise en pensant généralement que ceux qui sont dans l'illégalité ce sont les sectes, alors qu'il n'y aurait pas de problème avec des groupes « religieusement corrects ». L'actualité nous montre que c'est faux, que les grandes religions qui font autorité peuvent également avoir en leur sein des délinquants. Je refuse de faire ce partage. Il y a des groupes religieux et au sein de ces groupes, certains sont des bandits, d'autres sont tout à fait honnêtes. Mais il n'y a pas à distinguer le religieux qui serait au-dessus de tout soupçon et le sectaire qui serait dans la criminalité.

Ce préalable étant fait, je peux répondre point par point à vos interrogations.

Sur la question de l'argent. Je suis ethnologue, je ne suis pas allé voir dans les livres de comptes, je n'aurais pas pu le faire et, de toute façon, jamais un ethnologue ne joue au policier ou à l'agent du fisc. Néanmoins, je peux dire que les adeptes payent à l'association du Mandarom une cotisation annuelle de 800 F (122 €) quand ils ne sont pas chômeurs ou étudiants. Cela me semble tout à fait raisonnable. D'autre part, ils achètent des objets de culte, des chapelets, des objets protecteurs et les livres de leur maître spirituel (il y a 22 ouvrages). Tout cela constitue des recettes pour le Mandarom.

Par ailleurs, ils avaient pensé, à un moment donné, qu'il était important de construire ce qu'ils appellent le « temple pyramide de l'unité » qui devait regrouper – dans leur croyance – les religions et arrêter tout conflit entre elles. Pour construire ce temple, assez important du point de vue architectural et qui coûtait cher à réaliser, ils ont fait un appel aux dons et sont allés jusqu'à demander à certains adeptes d'hypothéquer leurs biens. Je pense qu'on atteint là des limites. Néanmoins, ils ont compris que le temple ne pourrait pas être construit dans l'immédiat et ils ont donc demandé aux adeptes d'arrêter les dons. Voilà ce que je sais de l'argent.

Pour la question de la drogue, je dois dire que cela me fait rire d'imaginer que ces gens puissent être drogués. C'est invraisemblable, je n'ai jamais vu de drogue là-bas : ils n'ont pas besoin de ça !

N. B. : Sur la sexualité ?

M. D. : Ils considèrent qu'il ne faut pas trop de sexualité parce que cela nuit à la spiritualité...

N. B. : ... Mais il y a eu des plaintes pour viol.

M. D. : Effectivement, il y a eu quatre plaintes. Mais rappelons aussi qu'une de ces anciennes adeptes a écrit un livre – ou plutôt son compagnon, journaliste à TF1 – dont la quatrième page de couverture mentionne que le Tribunal de grande instance de Nanterre a condamné les auteurs du livre à verser des dommages et intérêts à Gilbert Bourdin, gourou du Mandarom. Ce n'est jamais dit, et pourtant il faut le préciser.

J'ai réalisé une série d'entretiens avec une ancienne adepte qui a, elle aussi, porté plainte pour viol. Dans ce qu'elle m'a raconté, et que je relate dans mon livre, ce qu'elle qualifie de viol n'en n'est pas un. Le récit de cette mère de famille fait état d'une relation sexuelle répétée avec le gourou à l'insu de son mari. Le mot *viol* est en contradiction avec la manière dont elle décrit ce qui s'est passé.

N. B. : Reste la question de la manipulation mentale.

M. D. : Là, c'est quelque chose d'extrêmement compliqué. La manipulation mentale est mise en avant par Monsieur Abgrall, psychiatre qui va très fréquemment sur les plateaux de télévision. Il voit une haine absolument prodigieuse à tous les mouvements qu'il appelle « sectes » et avec lesquels il a lui-même des comptes à régler puisqu'il est ancien adepte d'Hare Krishna.

Mais la manipulation mentale, qu'on appelait autrefois « lavage de cerveau » à propos des pratiques soviétiques, est quelque chose qui scientifiquement n'est pas pertinent. À moins que cela désigne l'influence que l'on peut exercer quand on a des convictions. Par exemple, je suis le père d'une jeune fille que j'ai élevée dans mes propres convictions. Je l'ai manipulée car si elle avait été élevée chez des musulmans ou chez des anarchistes, elle aurait reçu une autre éducation, son esprit aurait été forgé autrement. Ou encore, quand on enseigne, nos convictions passent, évidemment. Si c'est cela la manipulation mentale, alors il y en a partout, jusque dans les campagnes électorales où un candidat est capable de faire changer d'avis certaines personnes en une demi-heure de discours.

N. B. : Il y a d'ailleurs eu un débat parlementaire sur cette question de la manipulation mentale et qui a suscité beaucoup de réactions. Heureusement peut-être, car on semblait aller vers des dispositions législatives très répressives. Et j'ai aussi eu l'impression à cette occasion qu'on

maniait les concepts à tort et à travers, sans mesurer leur signification exacte.

M. D. : Tout à fait. J'évoquais récemment avec un enseignant de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales (EHESS) à propos des années 70 : ce qu'on a vécu à cette époque dans bien des groupes de militants, serait aujourd'hui rapidement qualifié de « sectes » et on pourrait les interdire, au nom de la manipulation mentale.

N. B. : *Ce qui veut dire que le concept de secte et l'emploi qui en est fait est dangereux, qu'il faudrait le manier avec beaucoup plus de prudence ?*

M. D. : Absolument. Vous savez, la plus grande leçon de ma recherche c'est, premièrement ma stupéfaction et ma naïveté à avoir oublié combien j'avais pu être forgé par l'idéologie ambiante. Et deuxièmement, c'est la difficulté qu'il y a à dire la vérité. Quand j'expose ce que j'ai pu observer au Mandarom, alors que j'y ai travaillé pendant quatre ans, des personnes résistent parfois et préfèrent croire des journalistes qui pour certains n'ont jamais mis les pieds là-bas.

Là, c'est la formation de l'opinion qui est en jeu : comment peut-on croire des choses complètement fausses avec tous les dangers que cela comporte. Imaginez que nous soyons en 1942 : qu'adviendrait-il de ces gens ?

N. B. : *On connaît aussi des documents, officiels et non plus issus des médias – je pense essentiellement aux rapports parlementaires sur les sectes en France – stigmatiser un certain nombre de groupes, non sans que cela provoque des dégâts.*

M. D. : C'est vrai. À propos de ce qui s'est fait et dit sur cette question des sectes, je pense deux choses :

– nous avons un arsenal législatif et il faut l'appliquer. Un membre d'un groupe religieux, ou de n'importe quel groupe, qui commet un crime ou un délit doit être sanctionné et cela quelle que soit sa place dans la société. C'est une évidence absolue et là-dessus tout le monde doit être d'accord ;

– je pense aussi que cette volonté de réprimer – ou plutôt de caresser l'opinion publique dans le sens du poil – est extrêmement dangereuse parce qu'on est en train de forger des images fausses.

Je revendique le droit à la critique du Mandarom et en même temps le droit pour ces gens à exister, à exercer librement leur culte avec leurs croyances, à partir du moment où ils ne sont pas des criminels. Si cela n'est plus possible, alors il y a des poches de totalitarisme dans notre société. Elle reste démocratique mais elle a ses limites : il y a des poches

qui révèlent des dangers pour la démocratie et la question des sectes est une de ces poches de totalitarisme.

N. B. : *Est-ce que votre approche de ces questions, pendant votre recherche ou ensuite, vous a confronté aux groupes anti-sectes ?*

M. D. : J'ai eu affaire directement à l'Association pour la Défense des Familles et de l'Individu (ADFI) et cela m'a causé des difficultés. Plus généralement, ces difficultés sont liées à l'idéologie que ces groupes répandent, y compris parmi mes pairs. J'ai eu des sanctions et j'ai subi des pressions pour que je cesse cette recherche. Alors que mes collègues auraient pu dire : « vous faites une recherche, dites-nous ce que vous observez », le discours a été : « arrêtez, cela pourrait servir le Mandarom », avant même de savoir s'il est criminel ou pas.

Qu'on ait un débat d'idée pour critiquer des croyances, alors je suis tout à fait d'accord. Que ce débat soit même virulent contre des croyances qu'on juge mal placées ou obscurantistes, oui ! Mais ce n'est pas ce qui se produit aujourd'hui avec ces groupes, qui font l'objet d'une volonté de répression. Et lors du débat parlementaire, s'il n'y avait pas eu quelques personnes pour moduler un peu, parmi les protestants notamment, on serait allé vers une répression très dangereuse. Aujourd'hui, on stigmatise ces groupes parce qu'on les trouve farfelus ; demain ce sera peut-être vous que l'on stigmatisera. C'est le même phénomène que le racisme.

N. B. : *Comment peut-on expliquer cela ? Est-ce le fait d'une certaine conception de la laïcité ? Et est-ce que cela ne tient pas aussi à l'inculture religieuse de beaucoup de gens, au nom justement d'une laïcité qui a évacué la question religieuse du débat public ? Aujourd'hui, la société française serait alors débordée par les nouveaux phénomènes religieux.*

M. D. : Je suis partisan de la laïcité mais je pense qu'il y a effectivement une inculture religieuse qui est dommageable. Elle concerne non seulement notre propre environnement culturel mais aussi les cultures religieuses venues d'ailleurs. Par exemple, le Mandarom se réfère beaucoup aux religions de l'Orient. Quand je raconte quelles sont les pratiques du Mandarom, des gens éclatent de rire. Mais quand je précise que cela vient de l'hindouisme ou du bouddhisme, alors les rires cessent parce que ce sont des religions reconnues. Autrement dit, on a à la fois une société laïque et une société qui prône le religieusement correct.

N. B. : *C'est donc un problème de rapport à la norme ?*

M. D. : À la norme du moment, tout à fait. J'ai entendu récemment un représentant de la libre pensée – c'est un comble – faire l'éloge du

catholicisme contre le Mandarom en disant : « Le catholicisme, on est contre mais il veut dire quelque chose alors que le Mandarom, c'est n'importe quoi ». Ce n'est pas n'importe quoi, il faut justement aller y voir de près et saisir leur logique. Bien sûr, ils empruntent à l'Orient, loin de notre pensée et de nos pratiques, et on peut avoir du mal à comprendre.

N. B. : *C'est effectivement un problème culturel. Cette importation de religions venues d'ailleurs ne contribue-t-elle pas à rendre certains groupes incompréhensibles aux yeux de nos contemporains et donc à leur faire peur ?*

M. D. : Le paradoxe, c'est que finalement une part des croyances du Mandarom peut paraître totalement farfelue et est totalement ignorée par quelqu'un d'extérieur au groupe. Mais une autre part de leurs croyances n'a rien de farfelu et je dirais même qu'aujourd'hui bien des croyances du Mandarom sont répandues dans le public. Je suis persuadé qu'une enquête sérieuse le vérifierait. À titre d'exemple, la théorie « des énergies » dont on parle partout, est un des piliers de la croyance du Mandarom.

N. B. : *Les peurs sont aussi en contradiction avec ce phénomène très contemporain des « religions à la carte », où l'on pioche chez les uns et les autres, y compris – et de préférence ? – loin de nos cultures occidentales. Mais ce mouvement est souvent très individualiste et les peurs que suscitent certains groupes, le Mandarom et d'autres, ne tiennent-elles pas au fait qu'ils sont organisés ?*

M. D. : Cela joue considérablement et fait qu'on a peur d'eux. D'une manière générale, il y a deux sources à cette peur :

– celle de membres du « religieusement correct » qui voient des fidèles partir dans des groupes considérés comme des concurrents.

– et il y a ceux que j'appellerais des *intégristes laïques*, qui voient des gens quitter les Églises historiques et aimeraient applaudir, mais déplorent eux aussi les transferts vers d'autres groupes religieux.

Ainsi, c'est peut-être la première fois dans l'histoire qu'il y a un consensus entre certains antireligieux et des croyants, consensus contre les groupes comme le Mandarom. Alors qu'il vaudrait mieux réfléchir, d'une façon dépassionnée, pour savoir qui sont ces groupes, d'où viennent les adeptes, qu'est-ce qu'il y a à l'intérieur de ces groupes, etc. Cela nécessiterait des études mais vous conviendrez que c'est un paradoxe puisque l'État français, qui n'arrête pas de parler des sectes, n'a pas

donné un sou, sauf aux associations anti-sectes. Mais rien pour la recherche.

N. B. : *Il y a un autre paradoxe car on dénonce une certain nombre de groupes qui sont pourtant constitués en associations entièrement légales. Et aucune préfecture ou aucun tribunal n'en a dissout. Est-ce que cela signifie qu'on entretient un double langage : on joue sur les peurs et en même temps, dans le non-dit, on ne fait rien parce qu'on ne peut pas aller contre ces groupes sans être soi-même attentatoire aux libertés ?*

M. D. : Vous savez, ce qui se vend très bien aujourd'hui, c'est la présomption de culpabilité. Je vais être un peu brutal et direct, mais un certain nombre de personnalités politiques entrent dans ce jeu parce que c'est vendeur. Ils disent qu'il y a un danger avec les sectes, qui sont partout, invisibles de surcroît et qu'il faut donc en avoir peur. Dans le même temps, ils invitent à voter pour eux, invoquant le fait qu'ils sont là pour protéger les citoyens. Cela s'apparente à tous les discours sécuritaires.

Mais il y a aussi un phénomène économique. Écoutez les débats télévisés : on rabâche toujours la même chose mais ça se vend toujours aussi bien, comme les livres écrits en quelques heures ou quelques jours.

N. B. : *Revenons plus longuement sur les croyances du Mandarom. Comment se sont-elles constituées ? On a déjà évoqué la question des emprunts aux religions orientales mais y a-t-il aussi une production originale ou est-ce simplement un collage ?*

M. D. : Ce n'est pas qu'un collage. Il faut savoir que le Mandarom naît juste après 1968. Gilbert Bourdin réunit autour de lui quelques disciples, d'abord par le yoga, puis par la méditation. Mais il avait aussi une très forte quête spirituelle, il avait envie de goûter à toutes les spiritualités. Le groupe s'est constitué dans ces années, autour de la mode de l'Orient, d'où ces emprunts très forts, mais pas exclusivement.

Le postulat de base de l'aumisme est qu'il y a de nombreuses religions, que Dieu est venu sur terre à différents moments de l'histoire et sous différents visages, mais que c'est toujours le même Dieu dont il s'agit. Le fait de s'approprier une image de Dieu est donc une escroquerie et engendre des guerres de religions puisque chacun croit que son image de Dieu est meilleure que celle du voisin alors même qu'il s'agit d'un seul Dieu. Derrière cela, les aumistes considèrent que chaque homme et chaque femme a, en soi, ce qu'ils appellent une « parcelle divine », une partie de soi qui est potentiellement Dieu, et il faut arriver à faire en sorte que cette parcelle s'épanouisse par un travail spirituel. Mais tout un chacun est potentiellement Dieu. Pour le Mandarom, Jésus

Un ethnologue enquête au Mandarom

avait réalisé cette parcelle divine, Gandhi, Martin Luther King aussi, et leur gourou également.

Il y a au Mandarom des emprunts aux différentes religions. Dans l'enceinte de leur cité, il y a une mosquée, une synagogue, un temple hindou et même un totem indien. Il y a donc une volonté de syncrétisme et de synthèse mais ils y ajoutent une pierre car, disent-ils, il faut créer quelque chose de nouveau qui rassemble toute l'humanité pour l'avènement de l'âge d'or, c'est-à-dire l'unité des religions.

N. B. : *Retrouve-t-on dans leurs croyances des grands thèmes comme le millénarisme ou l'apocalyptique ?*

M. D. : Non, ils ne sont pas du tout apocalyptiques. Et puisqu'ils sont réincarnationistes, tout suicide est un crime. Dans leur pensée, il y a beaucoup d'âmes en attente de réincarnation, en bien plus grand nombre que les corps disponibles sur terre. Le suicide est donc un « gaspillage » inadmissible et pour tout dire, un crime.

Je dois ajouter que je n'ai jamais compris comment on a pu dire ou écrire qu'à la mort du gourou les membres du Mandarom se suicideraient. Il fallait vraiment mal les connaître.

N. B. : *C'est aussi ce qui a été dit au moment de la destruction de la statue du gourou : c'était la fin d'une secte. Et pourtant, le Mandarom continue.*

M. D. : C'est impensable qu'ils s'autodétruisent, c'est contraire à leurs croyances. Tout au plus, il vont moins souvent au monastère mais c'est par peur d'être montrés du doigt ou photographiés. Mais leur croyance est intacte et ils n'abandonnent pas le groupe. Vous savez, on ne détruit pas des croyances avec des bulldozers !

N. B. : *On peut avoir l'impression, à vous entendre, que les discours sur les sectes est le même que celui de Louis XIV et de sa devise « une foi, une loi, un roi ». Comme si on pouvait imaginer un objectif « autre religion : 0 ». Serait-on revenu aussi loin en arrière ?*

M. D. : Je crois surtout que c'est une constante de l'humanité de ne pas tolérer les changements religieux. Il y a toujours eu ce mouvement-là, au moment de la Réforme effectivement mais avant, lors de la naissance du Christianisme et en d'autres circonstances. Je cite volontiers un sociologue, Jean-François Mayer, qui a retrouvé un article accusant l'Armée du Salut d'être capable de tous les crimes, au nom de Dieu. C'était au 19^e siècle, lorsqu'est née l'Armée du Salut, et pourtant aujourd'hui plus

personne n'en veut aux salutistes, on les laisse tranquilles et ils rendent des services sérieux et reconnus.

Peut-être dirons-nous la même chose du Mandarom dans quelques décennies ? Mais pour l'instant, c'est un mouvement qui surgit et on a du mal à l'accepter. Je pense que même la partie la plus antireligieuse et la plus anticléricale de notre société est profondément chrétienne et ne supporte pas de voir des mouvements autres surgir.

N. B. : *Comment le Mandarom est-il organisé ? C'est aussi un point autour duquel peut se cristalliser la définition d'une secte. Quelle est la place du gourou, quelle est son autorité ? Ou quelle était-elle puisque Gilbert Bourdin est mort en 1998 ?*

M. D. : D'abord, il n'a pas été remplacé puisqu'il doit revenir, se réincarner, et les membres du Mandarom attendent sa réincarnation. Et puisque pour eux il est Dieu, il occupe une place prépondérante dans leur croyance. C'est intéressant de voir que les adeptes lui écrivaient, parfois pour lui confier des problèmes personnels. Ils pensaient que le gourou répondrait mais sans écrire, que chaque fidèle trouverait en lui-même les signes de la réponse du maître.

D'autre part, le maître étant malade depuis quelques années, une direction collégiale a été mise en place. D'abord, rien n'a été fait sans l'aval du maître, puis c'est la direction collégiale qui a progressivement pris les choses en main. Elle n'est d'ailleurs pas toujours tendre. Cette direction reste très proche du dogme et n'hésite pas à éliminer celui qui n'est pas d'accord. J'ai assisté à des exclusions.

N. B. : *Et parlons des adeptes. Dites-nous tout de suite combien ils sont.*

M. D. : Contrairement aux idées reçues, ils ne sont pas très nombreux. À Castellane, ils sont onze moines et moniales. Et il y a 300 ou 400 adeptes en France, d'après mes estimations.

N. B. : *Qui sont-ils ? Y a-t-il un profil type de l'adepte du Mandarom ? Est-ce qu'on y compte beaucoup de gens perdus, en quête de repères ? Ont-ils des itinéraires spirituels très particuliers ?*

M. D. : Il y a quelques éléments qui constituent un profil type mais ce n'est pas généralisable. Les adeptes viennent de tous milieux sociaux. Par contre, il n'y a personne qui ait été élevé hors de toute croyance. Ils peuvent avoir été élevés hors d'une religion (même si 70 % d'entre eux sont de parents catholiques), mais ils ont baigné dans la spiritualité. Une femme me racontait le conflit qu'elle avait eu avec

ses parents, catholiques très pratiquants. Elle considérait que ses parents l'avait « mise au Mandarom », que c'était pour elle une évolution logique, que même si ses parents lui reprochaient d'y être, ils l'avaient imprégnée durant toute son enfance de spiritualité. À l'adolescence, elle a rejeté l'Église catholique mais elle est revenue très vite à la spiritualité, mais hors de la structure d'origine. Elle est allée ailleurs et considère que c'est une évolution normale, héritée de ses parents. D'un point de vue sociologique, je crois que cette femme a profondément raison.

Il y a aussi la question de savoir si ce sont des « paumés ». Ce ne sont ni des « paumés » ni des élites, même si on le dit parfois aussi. Ces rumeurs totalement contradictoires sont étonnantes. Reste qu'une bonne part des membres du Mandarom est issue des classes sociales supérieures, mais les diplômés ne sont pas plus nombreux que dans l'ensemble de la population française. Il y a aussi des employés mais il n'y a par contre aucune profession agricole. Quant à leur équilibre psychologique, je ne suis pas psychiatre et ne les ai pas examinés dans le cadre d'un cabinet, mais ils sont finalement à l'image de ce qu'on peut observer ailleurs, même à l'université, avec des gens parfaitement équilibrés et d'autres qui le sont nettement moins...

N. B. : Est-ce qu'on peut quitter le Mandarom ? Et les adeptes peuvent-ils avoir une double appartenance ?

M. D. : Il peut y avoir double appartenance. Certains membres pratiquent à la fois au Mandarom et dans leur religion d'origine. Ce n'est pas contradictoire puisque le maître spirituel considère que toutes les religions sont bonnes et que c'est toujours le même Dieu qui revient.

N. B. : Et peuvent-ils quitter le Mandarom ?

M. D. : Pour eux, cela va de soi. J'ai des témoignages à la fois de moines ou de moniales qui sont partis ou qui sont devenus de simples fidèles, et de membres qui ont tout abandonné. En tout cas, on peut aisément sortir du Mandarom, et sans poursuites.

N. B. : Quelles raisons les adeptes ont-ils pour partir ?

M. D. : J'aurais du mal à répondre précisément parce qu'il est difficile de faire une étude systématique. Je peux seulement apporter quelques éléments.

Pour certains, je crois qu'ils gardent un besoin spirituel qu'ils n'assouvissent plus au Mandarom. Simplement, ils continuent leur quête spirituelle différemment. Je sais aussi qu'il y a un nombre important d'adeptes qui est parti en 1990, peu de temps après que le gourou ait déclaré qu'il

n'était plus gourou mais le « Messie cosmo-planétaire ». Et puis il y a tous ceux qui ont peur d'être photographiés ou vus à la télévision dans leur tenue d'adepte. Parce qu'ils risquent la perte de leur travail, la rupture avec les amis ou la famille. Enfin, il y a ceux qui vont de groupe en groupe, mais il est difficile de les identifier une fois qu'ils sont partis.

N. B. : *Finalement, je trouve que vous me parlez d'un groupe certes particulier et marginal mais que ce n'est pas cela qui en fait un mouvement dangereux. Je me dis alors que le discours public est finalement un discours de prohibition dont les effets pervers, comme toujours lorsqu'il s'agit de prohibition, s'avèrent pire que le mal qu'elle prétend combattre. Sous d'autres cieux et en d'autres temps, la prohibition de l'alcool aux États-Unis n'a pas empêché quiconque de boire : les gens se sont seulement mis à boire en cachette.*

C'est exactement cela. La prohibition du religieux qui n'est pas parfaitement correct a des conséquences du même ordre. Ce qui se passe aujourd'hui en Russie le montre parfaitement.

N. B. : *Pour éviter le développement de la clandestinité religieuse, ne devrait-on pas reconnaître certains groupes pour mieux canaliser ceux qui sont dangereux ?*

M. D. : Et aussi lancer des programmes de recherches pour bien faire voir ce qui est dangereux et ce qui ne l'est pas. Ce qu'on fait pour l'instant, c'est de la poudre aux yeux.

N. B. : *Je sens chez vous un rapport militant à la question, comme si vous aviez dépassé le stade de la compréhension et de l'analyse – l'œil du chercheur – pour entrer dans un combat pour la liberté religieuse ?*

M. D. : C'est paradoxal puisque je me tiens moi-même hors de toute religion et hors de toute recherche spirituelle. Mais je tiens aujourd'hui ce discours parce que je crois qu'il est du devoir des intellectuels de réagir quand il y a un danger quelque part. Je me suis battu contre la peine de mort et je me bats de la même façon contre le racisme.

À un moment donné, je me suis demandé si je n'allais pas arrêter cette recherche, c'était trop difficile. Au Mandarom, on me donnait difficilement des informations, et à l'extérieur mes collègues m'accusaient d'aider une secte malfaisante, etc. Mais finalement, je me suis dit que dans le contexte actuel, je n'avais pas le droit d'arrêter cette recherche, et que c'était de mon devoir de dénoncer l'injuste persécution que subissent les aumistes, d'apporter ma contribution d'ethnologue au débat public. Ce qui se passe est vraiment trop grave.